



Inscription au RPI de Savigny- en- Sancerre / Subligny **pour l'année scolaire 2024-2025**

Cela concerne les enfants, nés en 2021, domiciliés à Savigny-en-Sancerre, Subligny et Assigny.

Etape 1: Inscrire son enfant à la mairie avec le livret de famille
aux heures d'ouverture de la mairie.

Etape 2: Faire admettre son enfant dans le bureau de la
directrice à l'école de Savigny-en Sancerre avec le carnet de
santé.

- le jeudi 2 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.

Pour prendre rendez-vous à une autre date, merci d'écrire à l'adresse suivante: ec-savigny-en-sancerre@ac-orleans-tours.fr